

Image not found or type unknown



Vente patrimoine ou pension

Par **tontonpechu**, le **18/10/2010** à **03:58**

Bonjour, mon père est sous tutelle extérieure à la famille. La gestion unilatérale de son patrimoine assurée par le tuteur a été discutable et amène ce dernier à proposer aux enfants de vendre terres et maisons (pour l'une desquelles nous avons reçu donation avant ses problèmes de santé) sans quoi restera à notre charge le règlement des dettes et les frais de pension à la maison médicalisée. Les ressources de mon Père ne laisse aucun espoir quant à une aide sociale providentielle. Devant cet état des faits, quelle attitude adopter, quelle décision prendre?

Par avance merci pour votre réponse.